

ATTESTATION "NON CONCERNE PAR CE DOCUMENT"

Le fournisseur en référence a indiqué ce jour, depuis PROVIGIS et confirmé par signature électronique, qu'il n'était pas concerné par le document suivant : Attestation de régularité fiscale.

Motif invoqué : Société nouvelles créée en 17/12/2024

Signé électroniquement sur Provigis.com
Date: 2025.06.17 15:33:54 CEST
Président

Mohamed KARIM